

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département du GERS



MAIRIE DE BOUCAGNERES

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2026

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi 20 mars 2026 à 20h00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Corinne ROUSSEAU, Maire.

Date de Convocation : 16 mars 2026

Présents : Corinne ROUSSEAU, Fabrice CASTELLINI, Michael ZABOTTO, Laurence DEGNY, Aurélie BUSCA, Fernand SABATHIER, Thomas ESPERON, Amélie FACHIN, Azize NADDAM, Christine ARTIGUENAVE

Excusée : Annie Claude MENGELLE qui a donné procuration à Mme Corinne ROUSSEAU

Secrétaire de séance : Michael ZABOTTO `

La séance a été ouverte par le Maire Mme Corinne ROUSSEAU qui a déclaré les conseillers municipaux ci-dessus élus présents et absents installés dans leurs fonctions.

Délibération n° 7/2026 : ELECTION DU MAIRE

Monsieur Fernand SABATHIER le plus âgé des membres a pris la présidence, il a procédé à l'appel nominal des membres.

Il a procédé à l'élection du maire à bulletin secret avec comme assesseurs BUSCA Aurélie, Azize NADAM

Résultats : 10 voix pour

Madame Corinne ROUSSEAU : 11 voix exprimés 1 blanc 0 nul

Délibération n° 8/2026 : DETERMINATION NOMBRE D'ADJOINTS

Mme le Maire informe le Conseil que le nombre d'adjoints se calcule à 30% de l'effectif global du Conseil Municipal. Le Conseil Municipal décide de fixer à 3 le nombre d'adjoints au maire.

Résultats : 10 voix pour

Délibération n° 9/2026 : ELECTION DES ADJOINTS

La liste candidate est :

**Monsieur CASTELLINI Fabrice
Mme ARTIGUENAVE Christine
Monsieur ZABOTTO Michael**

RESULTATS : 11 VOIX exprimés 0 nul 0 Blanc

Délibération n°11/2026 : INDEMNITES

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que l'indemnité du maire est de droit fixé au maximum prévu (délibération n° 10/2026).

Le Conseil municipal décide d'attribuer les indemnités comme suit:

Monsieur CASTELLINI Fabrice ADJOINT 10% de l'indice brut 1027

MME Christine ARTIGUENAVE ADJOINT 3% de l'indice 1027

MR Michael ZABOTTO ADJOINT 10 % de l'indice 1027

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve l'attribution des indemnités à l'unanimité.

Délibération n°12/2026 : INDEMNITE CONSEILLER DELEGUE

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que l'enveloppe globale indemnitaire n'est pas atteinte et elle propose un conseiller délégué Monsieur Fernand SABATHIER

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le conseiller délégué. L'indemnité est fixée à 2.50% de l'indice brut 1027.

Lecture de la charte de l'ÉLU LOCAL

Madame le Maire remet et donne lecture de la charte de l'élu local à tous les conseillers présents.

Délibération n° 13/2026 :Délégation d'attribution du Conseil Municipal au Maire

Mme le Maire expose que les dispositions du code général des collectivités territoriales permettant au Conseil municipal de déléguer au maire un certain nombre de ses compétences dans un souci de favoriser une bonne administration communale.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité.

Délibération n° 14/2026 à n° 27/2026: Composition des délégués aux comités syndicaux et commissions

SIAEP : ESPERON Thomas / NADDAM Azize

SM3V : CASTELLINI Fabrice / ZABOTTO Michael

STEG SABATHIER Fernand / BUSCA Aurélie

SICTOM : ARTIGUENAVE Christine / ROUSSEAU Corinne

CITEL SABATHIER Fernand / BUSCA Aurélie

RPI ROUSSEAU Corinne / FACHIN Amélie

CONSEILLER COMMUNAUTAIRE ROUSSEAU C. CASTELLINI F.

PNR ESPERON Thomas / ARTIGUENAVE Christine

RPI ROUSSEAU Corinne / FACHIN Amélie

REFERENT DEFENSE BUSCA Aurélie / ROUSSEAU Corinne

REFERENT AMBROISIE : CASTELLINI F. / ARTIGUENAVE C.

MOUSTIQUE TIGRE : SABATHIER Fernand / BUSCA Aurélie

INCENDIE PEI ET SECOURS ROUSSEAU CASTELLINI ZABOTTO

CLECT. ROUSSEAU /CASTELLINI

COMMISSION LISTE ELECTORALE.

Représentant de la commune : CASTELLINI F. / ZABOTTO M.

Représentant de l'administration : FRANCOIS P. / DUPUY M.

Représentant Tribunal Judiciaire : PERES J. / VINCENT D.

COMMISSION FETE ET CEREMONIE

SABATHIER/ARTIGUENAVE/MENGELLE/DEGNY

PEI/DEFENSE INCENDIE : ROUSSEAU C./ARTIGUENAVE C.

RGPD: SITE INTERNET : ZABOTTO /MENGELLE

Questions diverses

Prochain Conseil Municipal : Mercredi 22 AVRIL 2026 à 20h30